

Mercredi 4 mars 2020

11h30 à 14h00

Conférence de presse

**Actions & Grandes premières patrimoniales 2020
Liège, la Capitale wallonne du Patrimoine**

par

Madame Christine DEFRAIGNE

**première Echevine de la Ville de Liège
en charge du Patrimoine**

Foyer de l'Opéra royal de Wallonie

Un lunch sera servi à l'issue de la conférence de presse

Possibilité d'assister à la répétition de « La Sonnambula »

Table des matières

Préambule	p. 3
Enveloppe & subsides	p. 4
Des actions aux grandes premières	p. 5
Visibilité graphique	p. 5
Site internet	p. 6
Prix du Patrimoine	p. 7
Les Journées européennes du Patrimoine en Wallonie	p. 8
Liège Labville	p. 8
Classements	p. 9
Sensibilisation & Encouragements	p. 12
Notre savoir-faire	p. 12
En conclusion	p. 12
1820-2020 : l'évolution de l'Opéra royal de Wallonie 200 ans au cœur de la Ville de Liège	p. 13
Cycle de conférences 2020 « Projet Urbain »	p. 16

Préambule

Le Patrimoine est d'une richesse et d'une diversité inouïes qui façonne notre territoire liégeois. Il est notre plus bel héritage, notre mémoire collective, notre boussole identitaire. Il contribue à l'attractivité de notre Ville.

Au salut de notre Patrimoine, n'oublions pas tous ces propriétaires privés, piliers associatifs, bénévoles qui jouent un rôle essentiel aux côtés des pouvoirs publics. N'oublions pas non plus celles et ceux qui font vivre et survivre nos joyaux du passé, les embellissant, les sauvant de l'oubli, les restaurant, les protégeant... Derrière le Patrimoine, il y a des femmes et des hommes.

Le Patrimoine n'est pas seulement un vecteur de nostalgie ou un vecteur identitaire. C'est aussi une possibilité de s'échapper vers d'autres temps, d'autres esthétiques, d'autres intérêts. Le Patrimoine permet de réconcilier l'identité et la différence, ce qui en fait sa singularité.

Toutefois, n'oublions pas que le Patrimoine est fragile. Les monuments ne pleurent pas. Les monuments ne se mettent pas en grève. Les monuments peuvent disparaître laissant percevoir leur fragilité. Il ne s'agit ni de briques ni de charpente mais de l'héritage de toute l'Humanité qui transcende les réflexions politiques, philosophiques et religieuses. Pour exemple, la tragédie de Notre-Dame de Paris du 15 avril 2019 qui nous a tous bouleversés ainsi que, plus récemment, la nuit du 18 février 2020, l'incendie du château de Dongelberg à Jodoigne.

Le Patrimoine, c'est conserver, restaurer, protéger, préserver, embellir, partager, rendre hommage, revitaliser des métiers oubliés, redonner de la fierté, réhabiliter le passé pour envisager l'avenir, coaliser des énergies diverses...

Christine DEFRAIGNE
Première Echevine de la Ville de Liège
en charge du Patrimoine

Enveloppe & Subsidés

Pour rappel ou information, pour l'année 2019, la Ville de Liège a obtenu de la Région wallonne presque 5 millions d'euros (4.484.884,67 €) de subsidés, soit un tiers de l'enveloppe s'élevant à 15 millions de subsidés pour toute la Wallonie.

La ventilation détaillée des cinq dossiers liégeois est reprise ci-dessous :

Immeuble 3 place de Bronckart 3 place Joseph de Bronckart 4000 Liège Reste façade à rue	50%	51.222,85 €
Eglise du Saint-Sacrement 132 boulevard d'Avroy 4000 Liège	65%	562.726,80 €
Académie Grétry 81 boulevard de la Constitution 4020 Liège Reste toitures classées phase II	65 %	943.319,69 €
Abbaye des Bénédictines Paix Notre-Dame 54 boulevard d'Avroy 4000 Liège Renouvellement couverture toiture ...	50%	313.070,73 €
Centre hospitalier universitaire 1 avenue de l'Hôpital 4000 Liège (Sart Tilman) Grande verrière et esplanade	65%	2.614.544,60 €
TOTAL		4.484.884,67 €

La Ville de Liège a obtenu deux accords-cadres auprès de la Région wallonne pour les :

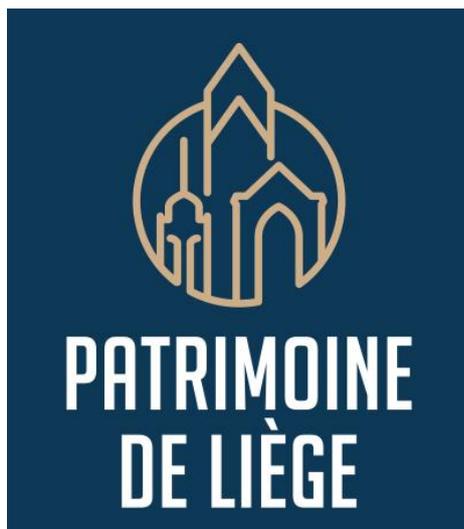
- restaurations extérieures et intérieures de la cathédrale Saint-Paul : 8 millions d'euros de subsidés sur huit ans.
- restauration extérieure (façades et toitures) de la collégiale Sainte-Croix : 15 millions d'euros de subsidés sur dix ans. Le coût total des travaux est estimé à 17,5 millions d'euros. Au printemps sera installée la toiture-parapluie permettant les travaux ; inclus toutes les mesures sécuritaires.

Des actions aux grandes premières

1 - Visibilité graphique

Un nouveau logo « Patrimoine » vient d'être créé, à la demande de l'Echevinat du Patrimoine, par le Service Communication de la Ville de Liège, permettant de labelliser graphiquement et visuellement le Patrimoine de la Ville de Liège.

Si le choix s'est avéré difficile tant notre Patrimoine est riche, le logo a été conçu en lien avec nos édifices tels que le Perron, la collégiale Saint-Barthélémy et la cathédrale Saint-Paul.



2 - Site internet

Si Liège est riche de son Patrimoine, les outils numériques de la Ville de Liège ne mettent pas suffisamment en avant le Patrimoine liégeois.

C'est pourquoi, à l'initiative de l'Echevinat du Patrimoine, la thématique « Patrimoine » est bien présente grâce à la création d'onglets et de rubriques ergonomiques qui sont disponibles depuis le site web officiel de la Ville de Liège : www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/patrimoine.

Les différents aspects patrimoniaux, les actualités, les restaurations, les actions menées seront bientôt à la disposition de toutes et tous.

Il en sera de même pour les autres compétences de Madame la première Echevine, Christine Defraigne : le Bien-être animal, l'Égalité Femmes-Hommes, les Cultes.

The screenshot shows the official website of the City of Liège, specifically the 'Patrimoine' (Heritage) section. The page features a navigation menu on the left with categories like 'URBANISME' and 'Patrimoine'. The main content area includes a header for 'Patrimoine' with contact information (4000 Liège, +32 (0) 4 221 93 63) and a brief description of the heritage concept. Below this is a map of Liège with a location pin. The footer contains contact details for the City of Liège, a list of services (e.g., 'LIEGE AVEC VOUS', 'LES SITES DE LA VILLE'), and social media links.

3 - Le Prix du Patrimoine

Cet événement biennal, alternant avec le Prix de l'Architecture et de l'Urbanisme (PAU), connaîtra sa première édition en 2020.

Le graphisme et le logo sont spécifiquement créés pour cette première édition (par le Service Communication de la Ville de Liège).



Ce Prix vise à promouvoir et à récompenser la réussite et l'altruisme dans le domaine du Patrimoine immobilier ainsi que les initiatives en faveur du bâti, sa rénovation ou sa mise en valeur sur le territoire liégeois.

L'objectif est de mettre en lumière les particuliers ou les institutions qui prennent des initiatives de conservation du patrimoine et des réalisations locales, qui perpétuent les valeurs patrimoniales, qui suscitent un impact significatif dans le paysage patrimonial, qui touchent à la sensibilisation et à la richesse du patrimoine, qui favorisent une meilleure perception du patrimoine.

Parmi les catégories, deux novatrices en termes de restauration du Patrimoine immobilier :

- une catégorie conciliant les normes énergétiques et les biens patrimoniaux / isolation du bâtiment en préservant au maximum les normes, les biens (avec notamment la division Energie du SPW)
- une catégorie d'intégration d'une démarche contemporaine sur un bien ancien

La Ville de Liège s'assure le partenariat de la Région wallonne (AWaP, SPW), de l'ULiège, d'organismes nationaux et internationaux.

La soirée de remise des prix aura lieu en novembre 2020.

Vous serez averti des avancées du dossier (jury de membres belges-étrangers, octroi des prix, publication...) afin de ne pas tout dévoiler dès à présent...

4 - Les Journées européennes du Patrimoine en Wallonie

La thématique de la 32^e édition est « Patrimoine & Nature. Parcs, jardins, espaces verts et naturels » (week-end des 12 et 13 septembre 2020).

Cette édition fera l'objet d'une mise à l'honneur des richesses naturelles qui font battre le cœur de Liège. Une série d'activités sont ainsi inscrites au programme 2020 des Journées du Patrimoine, particulièrement le square des Terrasses. Des visites pédestres et commentés seront ainsi proposées.



5 - Liège Labville

La Ville de Liège poursuit et renforce son partenariat avec l'Université de Liège. Dans cette dynamique, une journée d'étude autour du thème « la ville étudiante » sera organisée dans le cadre de la rentrée académique aux auditoriums Opéra de l'ULiège. Les réflexions et échanges porteront sur l'affirmation du rôle central que l'Université et les Hautes-Ecoles jouent dans le cadre du développement urbain de la Ville de Liège.

La Maison des Sciences de l'Homme est également associée à cet événement.

Les actes seront publiés aux Presses Universitaires de Liège.

Parmi d'autres collaborations, la Ville de Liège s'associe, depuis 5 ans, à l'Université de Liège (initiatrice il y a 10 ans), au GRE et à la Haute-Ecole Charlemagne pour organiser un cycle de conférences intitulé « Projet Urbain », soit 5 conférences sur des projets belges et 5 sur des projets à l'étranger.

Notons que la Ville intervient annuellement pour un montant de 1.500 €.

Le programme du cycle est joint en page 16 du dossier de presse.

6 - Classements

Il n'y a pas que les biens déjà classés qui occupent l'intérêt de l'Echevinat du Patrimoine mais aussi en proposer à l'inscription de classement auprès du Ministre wallon en charge du Patrimoine, en l'occurrence la Ministre Valérie De Bue.

Petit rappel concis de la procédure de classement :

- Un **formulaire d'ouverture d'une procédure de classement** est introduit auprès de l'Agence wallonne du Patrimoine
- L'AWaP examine la demande, juge de sa pertinence et rend avis en rédigeant, ce qu'on appelle dans le jargon, une **fiche patrimoniale** sur ce bien
- Si l'intérêt du bien est démontré (volet A de la fiche), le Ministre wallon du Patrimoine peut décider d'entamer la **procédure d'enquête** en vue du classement
- Un **arrêté de classement** est proposé à la signature du Ministre du Patrimoine
- L'arrêté ministériel est publié au **Moniteur belge**

Différentes demandes sont en cours et témoignent de la diversité des biens, toute époque confondue, de la richesse de notre Patrimoine liégeois :

- **La salle du casino ou « La Legia »**, 1 Passage Lemonnier
 - La salle dite « La Legia », inaugurée en 1954, se situe à l'étage du passage Lemonnier. La peinture aménagée comme rideau de scène est due au Liégeois Edgar Scauftaire (1893-1960)
 - Proposition d'une « extension de classement » c'est-à-dire d'étendre le classement du passage Lemonnier datant de 1988 à cette salle
 - Dans la perspective d'une nouvelle affectation, nous aurons l'occasion de nous revoir pour l'évoquer avec l'Echevine du Commerce ainsi que du propriétaire, la société civile du Passage Lemonnier
- **La passerelle dite « La Belle Liégeoise »**
 - Véritable prouesse technique (longueur 294 m), cette passerelle cyclo-pédestre, inaugurée en mai 2016, enjambe la Meuse pour relier le quartier des Guillemins au parc de la Boverie
 - Petit clin d'œil à d'autres des compétences de Madame l'Echevine Christine Defraigne, « La Belle Liégeoise » est le surnom d'Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, femme politique liégeoise (1762-1817) ayant marqué la Révolution française et le féminisme
 - Cette proposition de classement n'est pas incongrue car dans la continuité de biens modernes ou contemporains déjà classés comme :
 - le pont de Wandre - classé en 1993, patrimoine exceptionnel en 2009
 - l'esplanade extérieure et la grande verrière du CHU - classement 2019
 - le mémorial interallié de Cointe - classement 2011
 - le Lycée de Waha - classement en 1999, patrimoine exceptionnel en 2013
 - les Bains de la Sauvenière - classement en 2005

- **Le parc d'Avroy**
 - Si des biens sont classés comme « Monument », il est peu fréquent, sinon rare, d'en proposer comme « Site ». Le dernier classement d'un espace vert public date de 1974...
 - Cette demande de classement s'inscrit dans la thématique de la 32^e édition des Journées du Patrimoine « Patrimoine & Nature »
 - Ce classement s'inscrit également dans la continuité d'autres parcs liégeois classés :
 - le parc de Péralta - classé en 1836
 - le Jardin Botanique - classé en 1838
 - le parc de la Boverie - classé en 1974

- **La cour Saint-Antoine**
 - Cette cour, date de 1979, est due à Charles Vandenhove, marque un trait d'union entre Féronstrée et Hors-Château
 - Proposition d'une extension de classement parce qu'elle s'inscrit dans un tissu urbain et patrimonial déjà classé

- **Le Bastion du Saint-Esprit**
 - Méconnue du grand public mais (plus) connue des Liégeoises et Liégeois, la rue des remparts est une succession d'escaliers, de chemins et de sentiers lui donnant une configuration originale
 - Cette voie piétonne fait référence aux remparts qui défendaient la Ville. Les premiers remparts ont été construits sous Notger vers l'an 1000, les seconds datant du XIII^e siècle
 - Proposition de classer le dernier vestige de remparts dit « le Bastion du Saint-Esprit » érigé au XIII^e siècle puis réédifié au début du XVII^e siècle ; ayant pris le nom du Bourgmestre de l'époque, Philippe le Rousseau dit Philippe du Saint-Esprit

- **L'Académie royale liégeoise de Billard, 25/21 boulevard de la Sauvenière**
 - Si l'Académie est fondée en 1906, elle prend possession des salons du premier étage d'un édifice sis boulevard de la Sauvenière en 1923
 - Proposition de classement des salons où s'y pratique, depuis plus de 100 ans, ce sport appelé billard français ou « carambole » (de là est né le « carambolage » de voitures)

- **Une habitation privée, 2 rue de la Boucherie**
 - Cette habitation privée s'érige à l'angle de la rue de la Boucherie et de Potiérue, dans l'ancien quartier de Liège. L'homogénéité de l'ensemble des maisons de cette rue pavée est à souligner tout comme la préservation des étages ayant gardé leur aspect original typique
 - Suggestion de classement de ce témoin

- **Une maison organique dite « Maison-Sculpture », 318 rue de la Belle Jardinière**
 - En retrait de la rue, se cache une maison exceptionnelle dans le sillage de l'architecture organique. La construction date de 1967-68. Elle a été réalisée avec l'aide du sculpteur Félix Roulin et de l'ingénieur René Greisch
 - Proposition de classement de ce bien, véritable œuvre reposant sur la quête d'une harmonie entre l'habitat humain et le monde naturel

- **Le monument du roi Albert I^{er} et sa tour, à l'entrée du canal Albert, île Monsin**
 - Emblématique, ce mémorial du canal Albert s'élève à la pointe de l'île Monsin
 - Le monument est réalisé par l'architecte Joseph Moutschen (1895-1977) et inauguré par le roi Léopold III en août 1939 Exposition internationale de la technique de l'eau
 - Pour ces raisons, proposition de classement

Par ailleurs, l'Echevinat du Patrimoine vise la procédure de classement de **biens dits pastillés** pouvant dès lors être classés. Ce pastillage peut être comparé à l'antichambre du classement.

L'Echevinat en propose deux qui étonneront beaucoup car imaginé comme classés... Ce qui n'est pas (encore) le cas.

- **L'ancien Institut d'Anatomie, 20 rue de Pitteurs**
 - Il s'agit d'un édifice de style néo-gothique de l'Université de Liège qui s'inspire largement de l'Institut de Physiologie de Breslau en Pologne
 - Ce goût néo-médiéval se popularise à Liège fin du XIX^e siècle (autre exemple connu La Grand Poste)
 - Proposition de classement de ce bien pastillé mais non encore classé
- **L'Institut de Zoologie - Aquarium - Maison de la Science, quai Edouard van Beneden**
 - Ce bâtiment concilie les activités d'enseignement à celles de la recherche avec la possibilité au public de visiter les collections de la section de zoologie (ouvertes depuis 1854)
 - Proposition de classement de ce bien pastillé mais non encore classé



7 - Sensibilisation & Encouragements

L'Echevinat du Patrimoine mène une campagne d'informations auprès des propriétaires possédant des biens et/ou des décors remarquables (fresques, vitraux, logettes...) afin de les sensibiliser et de les encourager à la préservation de ceux-ci.

Un accompagnement des propriétaires durant les différentes étapes est ainsi proposé. De nombreuses démarches sont entreprises auprès de l'Echevinat ou de l'Administration. Nous conseillons, recevons et encourageons ces initiatives émanant tant du privé que des Fabriques d'église (les Cultes font également partie des compétences de Madame la première Echevine, Christine Defraigne).

Un exemple est l'immeuble Art nouveau (6 rue de la Liberté 4020 Liège) qui se distingue par un ensemble unique de quatre panneaux décorés de sgraffites.

Les propriétaires sont venus consulter l'Echevinat du Patrimoine qui a pu les aiguiller, apporter une expertise technique et patrimoniale, aider dans le montage de dossiers de demandes de subsides auprès de la Fondation Roi Baudouin, de la Région wallonne, du Fonds des Amis du Patrimoine culturel immobilier...

8 - Notre savoir-faire

Avec l'AWaP, plus particulièrement la Direction Restauration-Formation (pôles d'Amay et de Soignies), l'Echevinat du Patrimoine travaille sur la création de capsules mettant en avant les biens restaurés, ici, à Liège, par nos artisans. Aussi, notre savoir-faire est mis à l'honneur.

En conclusion

Vous l'aurez compris tout au long de cette conférence de presse, l'intention de l'Echevinat du Patrimoine est de valoriser et préserver notre Patrimoine qui contribue au rayonnement de toute une Ville, de tout un territoire.

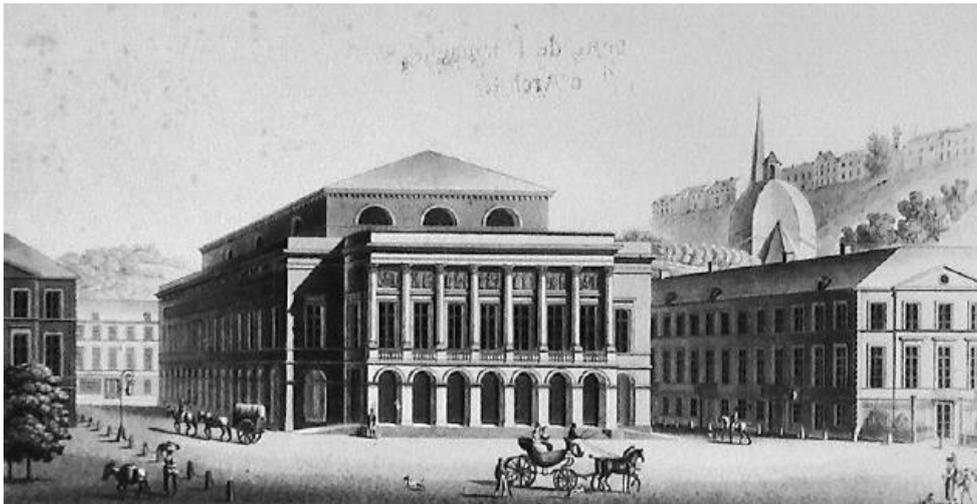
Notre Patrimoine est une véritable vitrine de nos atouts, un levier économique, social, touristique, éducatif, culturel, numérique, énergétique formidable...

1820-2020 : l'évolution de l'Opéra royal de Wallonie, 200 ans au cœur de la Ville de Liège

1820 : le **4 novembre 1820** est inauguré, avec *Zémire et Azor* de Grétry, le nouveau Théâtre royal de Liège, érigé à l'emplacement d'un couvent de dominicains grâce à une souscription populaire des Liégeois et construit en partie au moyen de matériaux récupérés suite à la destruction de nombreuses églises lors de la révolution liégeoise de 1789.

Conçu pour accueillir des représentations d'opéra, le Théâtre correspond au modèle de salle dit « à l'italienne », est éclairé au gaz et a une capacité de 1.088 places.

Le Théâtre rencontrera le succès dès son ouverture. Il subira quelques transformations tout au long du XIX^{ème} siècle, et sera notamment l'un des premiers opéras en Europe à bénéficier, dès 1887, de l'installation de l'éclairage électrique.



Opéra royal de Wallonie en 1820

1903 - 1959 : les frères Berchmans, Emile et Oscar, s'attachent à la décoration de la salle du théâtre. Emile peint la toile du plafond et Oscar, le sculpteur, réalise le lustre. Il réalisera plus tard le fronton triangulaire actuel, qui sera ajouté à la façade en 1930.



Opéra royal de Wallonie en 1903

1959 - 1997 : le Théâtre connaît plusieurs transformations au fil des années : installation de matériel technique, d'un plancher incliné au parterre, remplacement des fauteuils, suppression des baignoires du rez-de-chaussée...

En **1999**, la salle et le fronton du Théâtre feront l'objet d'un classement.



Opéra royal de Wallonie avant 2009

2009 - 2012 : l'édifice subit une nouvelle transformation accompagnée d'une restauration complète tant extérieure qu'intérieure. C'est ainsi que sa magnifique salle de spectacle (capacité 1.000 places), à l'italienne, a retrouvé son lustre d'antan et que la machinerie de scène, parfaitement adaptée aux exigences techniques actuelles, en fait un des théâtres les plus modernes au monde. Le bâtiment se voit aussi agrandi, en hauteur, et doté d'une salle dite polyvalente pouvant accueillir tant des spectacles de plus petite forme, que des répétitions ou encore des colloques, des conférences, des stages...



Opéra royal de Wallonie - Façade actuelle

Durant la saison **2020-2021**, l'Opéra royal de Wallonie-Liège fêtera son bicentenaire, commémorant ainsi 200 années de présence au cœur de la Ville et de passion jamais démentie pour l'Art lyrique.



CONFÉRENCES projet urbain

Cycle de conférences organisé par l'Université de Liège / Faculté des Sciences Appliquées - Faculté d'Architecture - Faculté des Sciences, la Haute Ecole Charlemagne, la Ville de Liège, Liège LABVILLE et le GRE-Liège.

■ La reconversion de la friche d'Esch Schiffflange

/ Yves BIWER, Directeur Administratif d'AGORA
/ Ole STORJOHANN, Agence COBE, Copenhague

19. 02. 2020

Le Grand-duché du Luxembourg a connu un important développement de l'industrie sidérurgique au cours du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. La restructuration de cette activité industrielle génère quantité de sites de production à l'arrêt et/ou désaffectés. AGORA est une société de développement urbain créée en 2000 pour reconvertir ces anciens sites industriels. BELVAL a été le premier site emblématique pris en charge par cette société. Le futur Quartier de l'Alzette sera lui érigé sur l'ancienne friche d'Esch Schiffflange (+ 65ha). Dès la fermeture de l'usine en 2016, une convention a été passée entre l'Etat, Arcelor Mittal et AGORA en vue d'en assurer la reconversion par la mise en place d'une démarche coopérative et participative au travers d'un atelier de conception urbaine, lors duquel la population a été directement impliquée. Parmi les quatre équipes internationales de concepteurs, l'Agence danoise COBE a été désignée pour la mise en œuvre du Master Plan.

■ Euralens, Chaîne des Parcs

/ Michel DESVIGNE, Paysagiste, Grand Prix de l'Urbanisme 2011

04. 03. 2020

La fin des activités extractives dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais se traduit par une série de conséquences, telles qu'une perte d'attractivité, une perte d'identité, un chômage important, des dégradations paysagères et environnementales. Depuis plusieurs décennies, des stratégies sont élaborées pour faire évoluer ce territoire. L'agglomération de communes autour de Lens s'est lancée dans un projet urbain visant à reconfigurer l'image de l'ensemble du territoire. L'arrivée du Louvre à Lens a marqué ce tournant ambitieux. Le paysagiste Michel Desvigne est intervenu pour l'aménagement de ce musée. Il a proposé par la suite une relecture du territoire du bassin minier en le faisant basculer d'une notion « d'archipel noir » (les terrils, les lieux d'abandon, etc.) à celle « d'archipel vert ». Il s'agit de valoriser le patrimoine « vert » existant sur les friches, les anciennes voies ferrées, les forêts, les parcs. Ce projet a été approfondi et développé à travers la Chaîne des Parcs qui offre une structure cohérente à cet ensemble d'espaces verts. La zone d'intervention s'étend sur près de 35.000 ha au sein du Pôle métropolitain d'Artois. Elle intègre 7 parcs d'importance métropolitaine (2200 ha).

■ SNCF Immobilier, stratégie de reconversion urbaine des sites et quartiers ferroviaires

/ Charlotte GIRERD, Directrice Projets SNCF Immobilier

18. 03. 2020

Fondée en 2015, SNCF Immobilier est une entité chargée d'assurer la gestion et la valorisation du patrimoine immobilier et foncier de l'entreprise publique. L'ampleur de ce patrimoine hisse SNCF Immobilier au rang des propriétaires majeurs en France. Les missions confiées concernent la gestion des logements existants (plus de 100.000 logements), l'aménagement et le développement du patrimoine valorisable ainsi que la gestion et l'optimisation du patrimoine industriel, tertiaire et social. Cet acteur incontournable du secteur immobilier français a la capacité de repenser l'avenir des sites ferroviaires qu'ils soient désaffectés ou non et de les réintégrer dans des projets urbains de grande ampleur. SNCF Immobilier participe ainsi aux mutations urbaines et sociétales actuelles avec l'avantage d'une maîtrise globale tout au long du processus de valorisation foncière, depuis le portage foncier jusqu'à l'occupation des espaces immobiliers. A ce jour, 34 projets urbains de grande ampleur ont été réalisés impliquant notamment des pratiques innovantes dans la conception et dans les usages des sites valorisés.

■ Le Plan Canopée de Lyon Métropole

/ Frédéric SEGUR, Chef de Projet ingénierie, Lyon Métropole

22. 04. 2020

Les territoires doivent intégrer et prévoir les risques liés aux changements climatiques et les manières d'en prévenir les conséquences néfastes sur les activités humaines tout en préservant les écosystèmes existants. Le Plan Canopée de Lyon Métropole, visant initialement le développement et la gestion de la végétation, permet de combiner ces différents aspects à travers valorisation de services écosystémiques, à savoir les services que la « nature » peut nous apporter. La présence de végétation permet le développement de biodiversité, réduit l'îlot de chaleur urbain, participe au maintien d'une humidité de l'air adéquate, agit positivement sur le ressenti des habitants, contribue à la vie des sols et régule les apports d'eau de pluie. Le Plan Canopée de la ville de Lyon articule ces nombreux aspects indispensables de la présence de végétation dans nos milieux urbains fortement anthropisés.

■ Le Grand Projet Zimeysaver à Genève

/ Sibylle ANDRE, Architecte, Urbaniste, Paysagiste, Associée de l'Agence Paysagession
/ Parsa ZARIAN, Ingénieur – Urbaniste, Directeur Technique de l'Agence LMAU

06. 05. 2020

Les zones d'activités économiques érigées ces dernières décennies souffrent de multiples maux dont l'isolement par rapport aux tissus urbains, la monotonie des ambiances paysagères et le manque d'aménités locales. Il en résulte une perte d'attractivité qui pourrait être préjudiciable pour leur avenir. Le Grand Projet Zimeysaver à Genève vise à requalifier cette grande zone d'activités économiques à vocation logistique, en y implantant une charpente paysagère qui configure une cohérence globale et une identité forte au lieu. Le projet tisse des liens avec les contextes paysagers locaux et reconnecte la zone aux entités urbaines à proximité à travers des parcours de mobilité douce. Ce projet a été initié en 2013 afin de répondre aux défis futurs de ces zones d'activités économiques. Sa présentation sera l'occasion d'un retour d'expérience plusieurs années après la mise en place.

Lieu: ULiège-Amphis Opéra
Place de la République Française 41, 4000 Liège.
Salle Thiry - 1^{er} étage.
18h15 - 20h15
Entrée libre

